

L'association retrouve sa fondatrice à la présidence

Arlette Laplace-Dolonde reprend du service. Après avoir été la présidente fondatrice de VEAC jusqu'en 2014, elle vient de succéder à Philippe Chatel qui était président depuis 2015.

« Vous avez eu raison trop tôt », leur avait signifié Christian Dutertre, maire, lors de l'assemblée générale de VEAC, (Vivre ensemble à Agon-Coutainville), le 30 septembre. Une allusion à la problématique liée aux voies douces, au trait de côte et à la protection marine. Arlette Laplace-Dolonde, une militante de longue date, redevenue présidente récemment, a décidé de mettre les pendules à l'heure.

L'association fondée en 2013 est basée sur trois grands principes et sujets de débats : la justice sociale, la participation citoyenne et la réflexion écologique. « Nous souhaitons continuer à rester indépendants. Notre cheval de bataille, entre autres, à trait aux voies douces. On n'a rien vu de concret ! Il n'y a pas de volonté politique affirmée au conseil alors qu'une majorité des Agonais, des touristes, des familles avec enfants souhaitent une réelle politique de pistes cyclables, de voies douces dans la station », souligne Philippe Chatel, qui porte depuis des années cette demande sur ses épaules.

Une demande entendue car l'échange est désormais établi, courtois et sans contestation semble-t-il

mais « rien ne se fait. On demande des pistes cyclables contiguës aux rues principales, la suppression du stationnement aux abords de La Plancha, pour faire de la place et permettre une installation de voies », affirment, de concert, Arlette Laplace-Dolonde et Philippe Chatel.

Le trait de côte et l'érosion

« Il ne faut pas travailler que sur le front de mer ! L'érosion se fera et il faut regarder à l'arrière, là où la menace est certaine. N'est-ce pas le moment de déménager les professionnels situés à proximité de la dune ? Dépasser la notion d'individualisme et travailler ensemble pour le bien de tous », indique Arlette Laplace-Dolonde. Il faudrait protéger au Nord de La Poulette, mais, aussi et surtout, à l'école de voile et plus au sud. « Les pieux qui ont été placés ont fait leur travail et ont ralenti l'érosion. Les roches à l'école de voile aussi ! Les pieux en bois ont un impact positif. Avec la montée progressive du niveau de la mer, vouloir maintenir le trait de côte actuel, à tout prix, n'est pas défendable. »



Philippe Chatel, ancien président de VEAC (Vivre ensemble à Agon-Coutainville) ; Arlette Laplace-Dolonde, nouvelle présidente et Serge Marie, trésorier.

PHOTO: OUEST-FRANCE

La 5G

5G ou fibre optique ? Cette dernière n'émettrait pas d'ondes et semble moins dangereuse pour les responsables de l'association. « On propo-

sera des rendez-vous, des conférences par des spécialistes de la question. Afin que la population soit informée. »